Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 31 (1902)

Heft: 14

Artikel: Deux mots sur la guerre de Rarogne (1414-1420) [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1041166

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

maire et l'école d'agriculture. L'école primaire ne peut pas, vu son programme déjà trop chargé, enseigner l'agriculture comme branche spéciale. A l'école de perfectionnement, son introduction est plus facile. L'instituteur se contentera d'habituer les jeunes gens à comprendre le Manuel d'agriculture, de les engager ainsi à lire avec fruit les revues spéciales agricoles. Quant aux conférences proprement dites d'arboriculture, d'apiculture, même d'hygiène, nous ne pouvons les lui demander. Nous espérons, par l'école de perfectionnement, donner à la jeunesse fribourgeoise le goût et l'aptitude pour étudier l'agriculture. (Applaudissements.)

La séance pédagogique est terminée. Il est plus d'une heure. Les congressistes se rendent au Casino pour le banquet.

(A suivre.) R. Chassot, *inst.* à Torny.

DEUX MOTS SUR LA GUERRE DE RAROGNE

(1414-1420)

(Suite.)

Après la reddition du château de la Soie au mois de septembre 1417, la famille de Rarogne pouvait-elle encore espérer de résister aux empiètements de ses redoutables adversaires? Non : elle n'était plus en état de réprimer le mouvement insurrectionnel ; aussi quitta-t-elle le pays en toute hâte pour aller rejoindre Guischard dans la ville de l'Aar. Pourtant les illustres bannis ne se laissèrent point abattre par ces revers ; ils ne perdirent pas courage et travaillèrent de toute manière à rétablir leurs affaires fortement compromises.

Un concile œcuménique se tenait à Constance pour mettre fin au long schisme qui déchirait l'Eglise et préparer une réforme. L'évêque Guillaume voulut asssister à ses séances. C'est de Berne que, sur le point de partir pour y prendre part, il adressa une lettre au clergé et aux fidèles de son diocèse. Le prélat se dit fort ennuyé des difficultés qui ont surgi entre le pasteur et ses brebis et, malgré l'énormité de leur faute, il promet de pardonner aux coupables qui se repentent de leur conduite. Suivent quelques dispositions pour le bien spirituel et temporel de ses ouailles. Le prince-évêque confie au vénérable Chapitre de Sion le soin et la direction des âmes, lui délègue à cet effet tous les pouvoirs nécessaires. Passant ensuite au temporel, il charge Rodolphe de Rarogne, son parent, du gouvernement du comté. Cette lettre devait être publiée dans toutes les églises du canton.

Quant à Guischard, il s'employait de son mieux auprès des Bernois pour amener une intervention dans la vallée du Rhône. Mais ces derniers espéraient terminer le différend par un arbitrage. Pourquoi recourir aux armes, s'il était un moyen d'accommodement sans effusion de sang? Les arbitres multipliaient donc les diètes et se dépensaient de toute façon en vue de la paix; mais l'affaire n'avançait guère. Le baron ne devait-il pas souffrir de cette lenteur? Irrité de ce que ses protecteurs tardaient à lui rendre justice, il conçut le projet de tirer lui-même vengeance des persécuteurs. Il se rend dans l'Oberland, émeut les pâtres de ces vallées par le récit de ses malheurs, soulève leur indignation contre les Valaisans et se les attache habilement à sa cause. Les montagnards auxquels le seigneur de Rarogne a procuré des armes descendent alors le cours de la Lenk et arrivent aux confins du Valais. Mais au moment où elle allait passer la frontière, la troupe reçoit de Berne l'ordre de retourner sur ses pas, parce qu'il ne convenait pas de faire la guerre avec si peu de monde. Guischard obéit, le désespoir dans l'âme, mais non sans avoir auparavant attaqué les avant-postes ennemis sur les hauteurs du Sanetz et leur avoir tué plusieurs hommes.

Les patriotes n'auraient-ils pas dû comprendre enfin que l'affaire prenait pour eux une tournure fâcheuse? qu'il convenait d'accepter, tant qu'il en était encore temps, un arrangement qui ne portait aucune atteinte à leur honneur et ne lésait pas leurs droits? Ils n'en firent rien. Loin de céder aux instances des médiateurs, ils songèrent à braver la tempête et prirent des mesures pour faire face au danger. Déjà les cinq dizains supérieurs s'étaient alliés aux Waldstætten; suivant leur exemple, ceux de Sion et de Sierre entrèrent bientôt dans l'alliance.

Devant cette attitude ferme et résolue des Valaisans, les cantons neutres redoublèrent, mais inutilement, leurs tentatives de conciliation.

Ils convoquèrent une diète dans l'Oberland et invitèrent les intéressés à y comparaître. Ces bons offices vinrent une fois de plus échouer devant l'opiniâtreté des montagnards. La séance fut orageuse et la question longuement débattue. Pour convaincre les populations de la justice de leur cause, les députés bernois avaient amené avec eux les représentants des villes et des pays de leur dépendance. Ces envoyés employèrent la persuasion et la menace; les patriotes restèrent intraitables. Malgré les représentations d'Henri Meyss et de Jacques Glentner de Zurich, les députés des dizains s'opiniâtrèrent dans leur dessein. Ils consentaient à dédommager les Rarogne de leurs pertes, mais ceux-ci devaient avant tout faire droit à leurs réclamations. Alors Berne qu'exaspérait cette résistance obstinée menaça à son tour, et dans une nouvelle diète, aussi infructueuse que les précédentes, tenue sur les bords du lac de

Brienz, cette république somma les cantons suisses de lui prêter main forte contre le Valais.

Un grand danger menaçait la Suisse quand l'Autriche armant la fleur de sa chevalerie marchait sur Sempach, quand le bouillant duc Léopold se flattait d'anéantir d'un coup de main la Confédération naissante, mais l'union de ses fils l'avait sauvée dans ces luttes dont le résultat final fut d'accroître son prestige extérieur. Aujourd'hui, cette concorde et cette entente ont disparu pour faire place à la division et à l'esprit de parti. Les députés des cantons médiateurs se séparèrent avec découragement ; n'avaient-ils pas employé tout ce qui était en leur pouvoir pour empêcher une lutte fratricide ? Hélas ! ils pouvaient facilement prévoir que les négociations n'aboutiraient point. *(A suivre.)*

PÉDAGOGIE ET STÉNOGRAPHIE

(Suite et fin.)

M. David montre ensuite les inconvénients des exercices grammaticaux qui ne sont que trop souvent des devoirs de copie, de cacologies, de cacographie, et il fait voir la supériorité des traductions sténographiques qui demandent de la réflexion, du travail personnel et des efforts.

Les principes de la méthode se trouvent exposés dans la préface des *Exercices sténographiques orthographiques*, cours préparatoire, publiés par la *Société d'enseignement par la sténographie*, les voici : — Ne donner à traduire que ce que l'enfant a déjà vu en écriture ordinaire, ou des textes qui s'écrivent simplement, comme ils se prononcent. — Etendre progressivement le vocabulaire de l'enfant. — Faire lire le devoir avant de le donner à traduire, et l'expliquer. — Au besoin faire épeler à vue. — En copiant les mots orthographiques de notre livre, l'élève est prévenu qu'il retrouvera bientôt ces mêmes mots en sténographie pour être traduits ; en traduisant un texte sténographique, il sait qu'il peut et doit savoir l'orthographier, d'où une double incitation à s'appliquer à bien voir les formes et à se les remémorer. Les mots en écriture ordinaire pourraient donner lieu à des thèmes sténographiques ; cet exercice, outre qu'il habitue l'élève au tracé de l'écriture sténographique, l'oblige à analyser les mots au point de vue de la prononciation, à porter son attention sur les éléments des sons, à distinguer les lettres *parlantes* des lettres nulles ; c'est là un exercice d'analyse qui complète heureusement l'action exercée sur la mémoire visuelle par la traduction et la copie que nous préconisons.

Au point de vue de la prononciation, la sténographie présente encore des avantages qui ont été exposés dans la *Revue de l'Enseignement sténographique,* par M. Monchy. Dans les provinces du Nord, par exemple, les sons *an* et *on*, *un* et *in* sont l'objet d'une regrettable confusion. On y entend dire couramment *in* livre pour *un* livre ; *in bouchan* pour *un* bouchon. Les *l* mouillés y sont